



Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 4 novembre 2015

à Granges-Veveyse

Présents :

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse :
Attalens : Lapierre Luciane, Perroud Pierre-Alain, Vuillens Jacques-André – *Bossonnens* : Cottet Dominique, Gambin Maurice, Menoud Anne-Lyse – *Châtel-St-Denis* : Genoud François, Pilloud François – *Granges* : Genoud François – *Remaufens* : Tâche Jérôme – *Volkart Olivier* – *St-Martin* : Borer Cédric, Buchs Gérard - *Semsales* : Grivet Pascal – *Le Flon* : Beaud Nathalie, Marmier Jean-Patrice – *La Verrerie* : Vial Thierry.

Les membres du Comité de direction (CD) : Colliard Damien, Dayer Firmin, Emonet Sylviane, Fahrni Marc, Furter Béatrice, Gothuey Sandra, Michellod Savio, Vauthey Caroline Wittenwiller Anne-Lise,
La directrice : Bourqui Jacqueline.

Excusés :

Délégués :

Attalens : Blunschli André, Savoy Michel, Savoy Robert

Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Bavaud Thierry, Ducrot Charles, Genoud Anita, Maillard Daniel,

Granges : Houriet Christiane,

Semsales : Berthoud Noémie

La Verrerie : Vial Pierre

Membre du comité de direction : L. Menoud,

Invités présents :

Responsable puériculture : De Vargas Katia

Responsable adjointe aide et soins à domicile : Iriarte Colette

Responsable ambulances : Burger Daniel

Responsable immeubles : Colliard Louis

Responsable service des curatelles : Baudin Andrey Pascale

Membres du bureau de direction : Dumas Carole : responsable finances et informatique - Perrin Nathalie : responsable Ressources Humaines.

Invités excusés :

AFAS – M. Thierry Müller – Mme Guillaume Claude-Eveline, Mme Grandjean Caroline

Présence de la Presse :

La Liberté : Raboud Thierry

Le Messenger : Jordil Valentin

La Gruyère : Murith Sophie

Début : 20h00

Fin : 21h00

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'Assemblée du 30 avril 2015
4. Présentation des budgets 2016
 - RSSV administration générale
 - Immeubles
 - ASDV (Aide et soins à domicile)
 - Indemnités forfaitaires
 - Puériculture

- Service officiel des Curatelles (SOC)
 - ASF ambulances
 - Budget 2016 consolidé
5. Approbation des budgets 2016
 6. Rapport de la Commission Immeuble
 7. ASF trésorerie
 8. Divers
-

M. le Préfet Michel Chevalley, Président de l'assemblée souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité de direction, à la directrice du RSSV, aux responsables de service ainsi qu'aux représentants de la presse.

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

Une liste de présences a été contresignée à l'entrée.

Aucune remarque n'étant faite quant à la convocation et à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.

Toutes les communes sont représentées : **32** bulletins de vote **sur 35** ont été distribués, ce qui fixe à **17** voix la majorité absolue en cas de vote.

L'assemblée est valablement constituée.

2. Désignation des scrutateurs

M. Jérôme Tâche et M. François Pilloud sont proposés comme scrutateurs.

Proposition acceptée par l'Assemblée.

3. Approbation du PV de l'AG du 30 avril 2015

Pas de remarque.

Le PV est approuvé par l'assemblée à l'unanimité. Le Président remercie son auteure, Mme Michèle Jaccard Pugin, secrétaire.

4. Présentation des budgets 2016

La parole est donnée à Mme Bourqui pour présenter le 12^{ème} budget élaboré avec Mme Dumas, responsable finances, en collaboration avec les responsables de services, tous présents ce soir. Tous les budgets, 7 centres de charges, rassemblés dans un budget consolidé, ainsi que les commentaires ont été joints à la convocation.

Les budgets sont présentés, comparés au budget 2015 et comptes 2014. Mme Bourqui invite l'assemblée à les parcourir.

❖ Administration générale du RSSV

Le 50 % des charges salariales (3.4 EPT au total), des frais de fiduciaire, frais du comité RSSV et loyer de l'administration générale est reporté sur l'aide et soins à domicile.

❖ Immeubles

Ressources humaines :

Organe de décision (commission Immeubles CI)

1,05 EPT

Charges d'exploitation

CHF 380'134.-- (y.c. frais divers d'entretien CHF 102'000.--)

Produits d'exploitation

Home le Châtelet - Cabinet Dr Gothuey – CMV – HFR radiologie – Centre de puériculture – Aide et soins à domicile – service officiel des curatelles – Pro Senectute – SAS service auxiliaires scolaires.

❖ **ASDV**

Ressources humaines

Personnel administratif : 1.1 EPT secrétariat + 50 % de l'administration générale

Personnel aide et soins : 32,15 EPT (budget 2015) – 31.35 EPT (autorisé DSAS) + **3,5 EPT** (budget 2016)

Produits d'exploitation

Facturation soins : tarifs fixés par les assureurs, pas de changement.

Facturation aide : tarifs fixés par le canton, pas de changement.

Subvention cantonale : 30 % depuis le 1^{er} janvier 2014 (au lieu de 35% antérieurement).

❖ **Indemnités forfaitaires**

Pour rappel, l'octroi des indemnités forfaitaires est décidé par la commission de district.

Ressources humaines

Organe de décision (commission de district)

Secrétariat et mandat de gestion confié au RSSV.

Augmentation prévue du nombre de dossiers.

❖ **Puériculture**

Ressources humaines

0.8 EPT, pas de changement dans la dotation.

Produits d'exploitation

Cours de massages aux bébés

Cours « urgences pédiatriques et gestes de 1^{er} secours »

Subvention cantonale liée à un mandat de prestation de l'état en matière de prévention : CHF 1. --/h.

❖ **Service officiel des curatelles**

Ressources humaines

Curateurs : 1,5 EPT + **1 EPT**

Secrétariat : 0,5 EPT + **0,1 EPT**.

Produit d'exploitation

Rémunération des mandats 2015 fixée par la Justice de Paix

Mme Bourqui ajoute qu'un curateur à plein temps devrait pouvoir gérer 70 dossiers (extrait du guide COPMA). Supposant qu'il ne recevrait que des dossiers de nouvelles curatelles instituées, on peut imaginer qu'il ne pourrait en prendre plus de 25 par année soit 3 ans pour atteindre le maximum de sa potentialité, avec un appui administratif de 0.5 EPT. Les engagements se feront au gré de la progression du nombre de dossiers.

❖ **ASF Ambulances**

Ressources humaines

30 EPT

Mandat de gestion confié à l'HFR

Charges de locaux

CHF 86'000.--

Autres charges

Véhicules

Produit d'exploitation

Facturation.

❖ **Budget 2016 consolidé**

3-Charges du personnel géré par le RSSV

2015 : CHF 4'242'449.00.- = 40.2 EPT

2016 : CHF 4'652'538.00.- = 44.3 EPT

Produits

60. Facturation ASDV

2015 : CHF 1'631'500.00

2016 : CHF 1'771'500.00

61. Recettes autres domaines (mandats des curatelles, puériculture)

2015 : CHF 57'340.00

2016 : CHF 87'340.00

67. Produits Immeubles

2015 : location RSSV : CHF 103'000.00 / autres locations : CHF 392'976.00

2016 : location RSSV : CHF 103'000.00 / autres locations : CHF 420'720.00

| | Dépense | Recette | A charges des communes |
|--------------------------|------------------|-------------------|------------------------|
| RSSV Adm. générale | 293'408 | -22'000 | 271'408 |
| Immeubles | 547'120 | -547'120 | 0 |
| ASDV | 4'182'159 | -2'346'000 | 1'836'159 |
| Indemnités forfaitaires | 362'000 | 0 | 362'000 |
| Puériculture | 124'045 | -27'900 | 96'145 |
| Curatelle | 406'946 | -80'000 | 326'946 |
| ASF | 181'717 | 00 | 181'717 |
| Total budget 2016 | 6'097'395 | -3'023'020 | 3'074'375 |
| Total budget 2015 | 5'448'658 | -2'573'740 | 2'874'918 |

Mme Bourqui remercie les délégués de leur attention et se tient à disposition pour d'éventuelles questions.

5. Approbation des budgets 2016

Aucune question n'étant formulée de la part des délégués, **le budget consolidé est soumis au vote.**

Il est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

Après cette belle unanimité, M. le préfet remercie les communes pour leur soutien et leur confiance au Réseau Santé et Social de la Veveyse.

6. Rapport de la commission immeubles (CI)

En l'absence de M Laurent Menoud, président de la CI, c'est M. Michellod, membre de la dite commission qui s'exprime :

« Durant cette année, la commission immeuble a continué le travail entamé l'an dernier en se réunissant de manière régulière. La CI a poursuivi la remise au goût du jour des bâtiments hérités il y a 2 ans de l'HFR (vous avez pu en avoir un aperçu lors de l'installation du CMV) et particulièrement du bâtiment historique (Rte des Misets), le bâtiment 1972 étant occupé par les résidents du Châtelet d'Attalens jusqu'à fin 2016 selon le contrat. Les travaux avançant bien, il se pourrait que le Châtelet parte un peu avant. A ce titre, des réflexions sont en cours afin de trouver un occupant pour ce bâtiment après le départ du Châtelet.

Pour le bâtiment de la Rte des Misets, nous avons entrepris, en plus de quelques rafraichissements des murs (peintures) et des sols, le changement des fenêtres (prévu d'ici la fin de l'année). Ces travaux ont pu être réalisés grâce au crédit d'investissement que vous avez accepté lors de notre dernière assemblée (CHF 140'000.--). Comme il s'agit d'un bâtiment protégé, il a évidemment fallu respecter les consignes du service des biens culturels (fenêtres en bois métal).

Avenir du site : l'étude de faisabilité de Page architectes, qui vous a été présentée en fin d'année dernière, a été transmise aux communes. Suite aux retours largement positifs, nous avons poursuivi les réflexions quant à l'avenir du site et notamment sa densification qui fait sens, vu sa situation au centre de Châtel. Nous poursuivons notre travail en tenant compte des deux conditions posées par les communes : ce projet ne doit pas avoir d'impact financier et doit être consacré aux domaines de la santé et du social.

Avec l'ouverture du CMV ce printemps et la présence de l'ensemble des services du RSSV ainsi que de quelques locataires externes en lien avec ces domaines, en plus du Châtelet, les immeubles sont entièrement occupés. Vous l'avez vu, le budget 2016 est équilibré. Les deux conditions posées par les communes sont donc remplies à ce jour. Notre objectif est que cela se poursuive.

L'idée d'un partenariat public privé fait son chemin et la commission immeuble a déjà rencontré deux partenaires potentiels. Il sera maintenant question d'évaluer les forces et faiblesses de chacun. Les discussions avec la commune de Châtel, intéressée à acquérir la parcelle no 4961 (où se situe le parking) avancent également, les communes ayant été récemment invitées à prendre position sur un prix. La commission immeuble est favorable à cette collaboration, le projet d'un LSI (logement à structure intermédiaire) sur un site dédié à la santé faisant sens ».

M. le préfet remercie M. Michellod de son rapport, ainsi que la CI pour son travail.

7. ASF : trésorerie

Comme membre de la commission ASF, Mme Bourqui donne une information quant aux problèmes de liquidités rencontrés en cours d'année par les ASF est la solution trouvée.

Ce manque de liquidité, ponctuel, fut accentué par un décalage dans l'acquisition d'une ambulance entraînant le paiement de 2 acomptes la même année, et un délai moyen de paiement qui tend à se prolonger depuis l'augmentation des tarifs. (moyenne 90 jours).

Pour pallier ce problème la commission a décidé d'avancer le versement du 3^{ème} acompte des communes et patienter jusqu'en fin d'année 2015 pour recevoir le solde positif de l'exercice 2014 prévu rembourser aux communes.

Pour 2016, conformément aux dispositions prévues dans la convention de gestion, les 3 districts mettront à disposition les liquidités nécessaires, au prorata de leur population.

- Gruyère 335'000.-- / Glâne 149'000.-- / Veveyse 116'000.—.

Pour la Veveyse, maximum CHF 116'000.--, au gré du besoin, remboursement dès que les liquidités le permette.

Le solde qui serait encore dû au 31 décembre constituerait une dette envers le RSSV qui figurerait au bilan. Le profil de trésorerie du RSSV permet cette mise à disposition, sans appel supplémentaire aux communes.

8. Divers

- M. Le Préfet fait part de l'accusé de réception de Mme Demierre (DSAS) suite à la demande de l'ASD pour une augmentation de dotation, soit :
2 EPT infirmière
1 EPT personnel aide e soins avec CFC
0,5 EPT personnel aide et soins sans CFC.

Pour la « Journée du proche aidant » du 30 octobre 2015, à la demande de Mme Bourqui, M. le préfet a fait un courrier, qui est parti chez tous les bénéficiaires des indemnités forfaitaires, en guise de reconnaissance de leur travail.

- M. Damien Colliard, en sa qualité de Président du comité de direction (CD) du RSSV, dit un tout grand merci à tous les acteurs du RSSV, soit Mme Bourqui directrice, les responsables de service, les membres de la commission Immeubles (CI) et les membres du comité de direction.
Merci à tous pour le travail effectué tout au long de l'année.

Il constate que le budget prévoit 4.1 EPT de plus sur l'ensemble et env. CHF 200'000.— de plus à charge des communes.

Il est particulièrement content que tout le monde soit bien installé dans les nouveaux locaux.

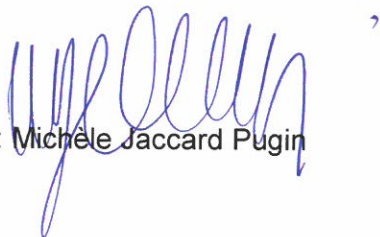
Vraisemblablement, une assemblée extraordinaire (avec la législature actuelle) sera convoquée en début d'année 2016 en lien avec la vente probable d'une parcelle à la Ville de Châtel-St-Denis.

- M. F. Genoud, syndic de Granges, qui remplace Mme Zimmerman qui a démissionné, invite l'assemblée pour partager le verre de l'amitié offert par la commune.
- M. le Préfet réitère tous ses remerciements envers les Communes pour la confiance témoignée envers le RSSV et l'appui financier qu'elles apportent. Un grand merci également au Comité de direction et à tous les collaboratrices et collaborateurs du RSSV, ainsi qu'à M. Daniel Burger, responsable des ASF, Mmes Bourqui, Dumas, Perrin, de Vargas, Iriarte, Baudin Andrey, Scheuner et MM Stritt et Louis Colliard.
Merci à la presse pour de sa présence - La Liberté - Le Messenger - La Gruyère.

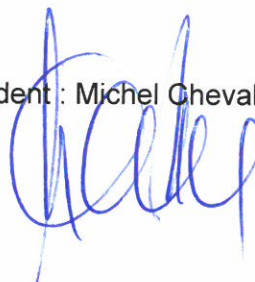
Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h.

Châtel-St-Denis, le 4 novembre 2015/mjp

La Secrétaire : Michèle Jaccard Pugin



Le Président : Michel Chevalley



PV approuvé le 24 MARS 2016